

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MARIAGE DES PRÊTRES

JUGÉ PAR UN PROTESTANT.

Est-il rare, par le temps qui court, d'entendre improuver par un vulgaire ignorant, le célibat des prêtres catholiques? Et j ne parle pas seulement des infortunés qui sont affectés du mal de la *prétophobie*. Qui n'a pas entendu, même des hommes chrétiens, déplorer la discipline du célibat dans les vues les plus excellentes et les plus philanthropiques? Concédez au prêtre, vous disent-ils, la faculté de s'engager dans l'union conjugale, et vous en ferez un citoyen qui s'identifiera avec la société civile, qui, par les grâces et les vertus attachées au caractère sacerdotal, deviendra le modèle des époux, qui n'aura point à subir les inévitables calomnies dont sa moralité est attaquée, qui se trouvera, pour ainsi dire, plus au large, pour développer l'influence de son ministère apostolique. L'homme du monde, le père de famille verra dans le prêtre époux un concitoyen, au lieu de n'y voir qu'un paria, un ilote... et puis d'ailleurs, est-ce que les prêtres orientaux ne se marient pas? le pape grec, le pape russe, prennent femme et sont pères de famille, etc. etc.

Nous ne prendrions pas la peine de relever la fausseté de toutes ces raisons. Seulement, nous répondrons à la dernière: non, les prêtres orientaux ne se marient pas. On n'a vu les prêtres se marier que sous l'empire d'une certaine constitution civile, dite du clergé, il y a un demi siècle. En Orient, celui qui veut entrer dans le ministère de la prêtrise commence par se marier, et puis reçoit les ordres, ce qui fait qu'il n'est pas vrai de dire que le prêtre se marie. S'il devient veuf, il ne peut plus convoler à de secondes noces, et c'est parmi les prêtres-veufs que l'on choisit les évêques. Mais pour le moment la question n'est point là.

Le protestantisme laisse à ses ministres la faculté de se marier. Certes, il est conséquent avec lui-même. Il n'y a point de prêtre dans le sein du protestantisme, puisqu'il n'y a plus de sacrifice. Mais ça nous mènerait trop loin. Nous voulons laisser raisonner un protestant anglais, sur les avantages que la Grande-Bretagne a recueillis du mariage de ses ministres, qu'elle appelle encore, par une curieuse anomalie, des prêtres, des curés, des prieurs, des vicaires, des diacres, des évêques. Écoutez William Cobbet; ses paroles sont précieuses; c'est l'hérésie qui se juge elle-même avec franchise, et nous ne pouvons nous empêcher de donner des éloges à cette loyauté.

« Quel est le prêtre qui, ayant femme et enfants, ne portera pas, de préférence, son affection sur ces êtres chéris? Sera-t-il alors aussi enpressé à faire l'aumône, et à donner aux pauvres autant de secours, que s'il n'avait pas de famille à soutenir? Ne sera-t-il jamais tenté de s'écarter de ses devoirs pour procurer des protecteurs à ses fils et à ses gendres? Repoussera-t-il, avec le même courage, l'oppression du seigneur ou de l'intendant de son village, et flétrira-t-il leurs vices avec la même hardiesse que s'il n'avait pas à espérer de leur protection un meilleur bénéfice, ou bien un grade dans l'armée, ou une sinécure pour ses enfants? Les bavardages et les querelles de sa femme avec les paroissiens, les petites animosités ne l'engageront-ils jamais à être partial envers eux, ou bien agir contrairement à ses devoirs? »

« Le prêtre marié sera-t-il aussi enpressé à se rendre auprès d'un patient atteint d'une maladie contagieuse, que le prêtre qui a fait vœu de célibat? »

« Pendant la guerre de 1776, le château royal de Winchester servit de prison aux Français, que le sort des armes avait fait tomber entre nos mains. Une fièvre contagieuse, d'une violence extraordinaire, s'étant déclarée parmi eux, il en mourut un grand nombre. »

« Presque tous étaient catholiques, et les deux ou trois prêtres de leur croyance, qui résidaient dans la ville, les assistaient à leurs derniers moments; mais il y avait aussi des protestants dans le nombre, et ceux-ci réclamèrent l'assistance de leurs ministres. C'étaient les curés et les vicaires des paroisses de Winchester, le diacre et tous les *prébendiers* du chapitre. AUCUN D'EUX n'alla consoler les protestants agonisants; et par suite de cette coupable indifférence, plusieurs de leurs malheureux co-religionnaires s'adressèrent aux prêtres catholiques et moururent catholiques. C'est le docteur Milner qui rapporte ce fait. Voici, dit-il, ce qu'ils (les ministres protestants) répondirent: comme hommes nous ne craignons pas plus la mort que les prêtres catholiques; mais nous ne pouvons nous exposer à rapporter le poison de la contagion au sein de nos familles..... »

« Ne savons nous pas, continue M. Cobbet, que les prêtres mariés, le paupérisme et la taxe des pauvres datent, dans notre pays, de la même époque? Quel était le résultat du célibat observé par ce clergé? C'est ce que nous allons examiner. »

« Un évêque, par exemple, qui n'avait ni femme, ni enfants, dépensait naturellement ses revenus dans son diocèse; il en employait une partie pour le service de la cathédrale, et d'une manière ou d'une autre, ils restaient toujours sur le peuple. Si Guillaume de Wickham avait été marié, les ministres protestants n'auraient pas eu de collège à Winchester. Il en eût été de même à Eton, à Westminster, à Oxford et à Cambridge, si les évêques des anciens temps n'avaient pas guidé le célibat..... »

« En jetant les yeux sur le diocèse où je suis né (Winchester), je ne puis m'empêcher d'observer que si notre dernier évêque avait vécu dans les temps catholiques, d'abord il n'aurait pas eu de femme lui-même, ensuite une *belle-sœur* qui épousa M. Edmond Poulter; et dans ce cas, il est permis de croire que M. Poulter n'aurait pas quitté le barreau pour la chaire, et par suite, qu'il n'aurait pas eu les deux cures de Meon-Stoke et Suberton, outre une prébende; que son fils Brownlowe Poulter n'aurait pas eu les deux cures de Buriton et de Petersfield; que son autre fils Charles Poulter n'aurait pas eu les trois cures d'Alton, de Binstead et Kingsley; que son gendre Ogilby n'aurait pas eu la cure de Bishop-Swatham, et que son autre gendre Haigarth n'aurait pas eu les deux cures d'Upham et Dursley. Si cet évêque eût vécu dans les temps des catholiques, il n'aurait pas eu un fils, Charles-Auguste North, qui jouirait des quatre cures de Old Alresford, Medstead, New Alresford et Southampton de Sainte-Marie, outre une prébende et la maîtrise de Sainte-Croix; il n'aurait pas eu une fille à donner en mariage à M. Guillaume Garnier qui possède les deux cures d'Oxford et Bregtyn. — Baldwin est en outre *prébendier* et *chancelier*; il n'aurait pas été allié avec M. Thomas Garnier, frère de son gendre; le premier n'aurait pas joui des deux cures d'Aldingbourn et de Bishop-

Stoke; il n'aurait pas eu une seconde fille à donner en mariage à M. Thomas de Grew, qui possède les quatre cures de Calbourne, Farley, Merton et Rounton, et de plus une prébende et un archidiaconat. Enfin... le dernier évêque avait vécu dans les temps où nous étions catholiques, il est difficile de croire que ces vingt-quatre cures, cinq prébendes, une chancellerie, un archidiaconat et une maîtrise, produisant ensemble un revenu annuel de plus de vingt mille sterling (cinq mille francs), eussent été concentrés sur les dix individus mentionnés. Et n'est-il pas raisonnable de supposer que cet évêque, au lieu de laisser une succession, comme les journaux l'ont assuré, d'environ trois cent mille livres sterling (sept millions et demi de francs), en argent, s'il n'avait eu ni fils ni petit fils, eût employé une partie de cet argent à réparer l'ancienne et magnifique cathédrale, dont la voûte a été, ces jours derniers, sur le point de s'érouler, ou bien qu'il aurait érigé quelque monument pour le bien public ou pour l'honneur de la nation; ou enfin qu'il aurait été un protecteur puissant et libéral des pauvres, et que, dans aucun cas, il n'aurait souffert qu'on vendit de la petite bière dans son palais épiscopal de Farnham, et cela même avec une licence de l'évêque? »

« Je ne crois pas que Guillaume de Wyntam (évêque catholique) ait jamais vendu de la petite bière en gros ou en détail... Il ne fut pas évêque la moitié du temps que le fut ce dernier (l'évêque protestant), et il trouva moyen de construire et de doter un des collèges d'Oxford, ainsi que celui de Winchester, et de faire en outre un grand nombre d'autres actes de la plus grande inassuétude. »

William Cobbet parle ensuite d'un hôpital, qui avait été fondé par un évêque catholique de Winchester, et qui enfin, sous l'empire du catholicisme, grâce aux générosités des successeurs du fondateur, avait été doté assez richement pour entretenir 43 vieillards, et pour donner chaque jour à dîner à 100 pauvres habitants de la ville. Qu'a fait le protestantisme de cet établissement? On voit maintenant dans cet hospice, de Ste.-Croix, dix pauvres créatures se traîner dans sa vaste solitude, et c'est un procureur de Winchester qui leur apporte ou leur envoie, chaque semaine, quelques deniers qu'on leur alloue. Cela n'empêche pas que la place de maître de l'hospice de Ste.-Croix ne soit d'un fort beau revenu, puisque cette charge a été donnée au fils de l'évêque!!!

« Applaudissez, grand promoteurs du mariage des prêtres catholiques! Voilà ce que produit la destruction du célibat dans le clergé protestant des trois royaumes! Et ce qu'on vient de lire n'est qu'un très mince échantillon des heureux résultats du mariage permis aux membres de ce clergé. »

Il serait curieux de mettre aux prises, sur cette question, deux antagonistes qui ont obtenu leur célébrité — le jurisconsulte Isambert et Bossuet! Pour cette fois, nous nous contenterons d'un protestant, et bien des hommes qui se proclament catholiques devraient rougir de s'en faire remonter par un anglais. L'Abbé PAERL.

SITUATION DE L'EGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les premiers catholiques qui vinrent s'établir dans les provinces anglaises du nord de l'Amérique, furent les colons qu'en 1634 y amena Léonard Calvert, fils de lord Baltimore, et qu'il établit au Maryland. Ils n'étaient que deux cents environ, *pusillus grex*! Mais ils furent suivis d'autres émigrants, qui, mal accueillis, eurent bien de la peine à y prospérer. Parmi les lois qu'en 1660 avait promulguées le duc d'York, il s'en trouve une qui oblige les prêtres catholiques à évacuer la ville et la province de New-York, où quelques-uns seulement avaient essayé de s'établir. Ce ne fut qu'en 1725 que le catholicisme commença à poindre parmi les Quakers de la Pensylvanie, et sa première église, dédiée à saint Augustin, ne fut construite qu'en 1800. Au moment où éclata la guerre de l'indépendance, il ne se trouvait dans toute cette partie de l'Amérique que vingt à trente prêtres catholiques. La suppression des Jésuites, en 1773, avait tari en grande partie la source des missions, et les catholiques américains se virent forcés de songer à se donner une hiérarchie propre de prêtres indigènes. Jusquelà, ils avaient été gouvernés par des vicaires-généraux de l'évêque catholique de Londres, mais cet ordre de choses ne pouvait plus subsister, l'on vit pour la première fois paraître, dans la personne de Mgr. Carroll, de Baltimore, un évêque américain, qui fut promu plus tard à la dignité métropolitaine. Avec l'indépendance américaine se développa de plus en plus la vie spirituelle et hiérarchique du catholicisme. En 1796, époque de la persécution religieuse en France, le diocèse de la Nouvelle-Orléans fut fondé à l'aide des prêtres que la tonnerre révolutionnaire y avait jetés; alors ce diocèse nouveau comptait déjà au nombre de ses institutions ecclésiastiques, deux séminaires, trois couvents, et cinquante-quatre prêtres. Au commencement de ce siècle, les troubles d'Irlande fournirent encore à cette Église une nombreuse recrue. En 1810, Mgr. de Cheverus fut sacré par l'archevêque de Baltimore, évêque de Boston, en sorte qu'à cette époque les États-Unis avaient déjà six évêques catholiques. De 1815 à notre époque, la population catholique augmenta dans une proportion fort supérieure à celle des immigrations protestantes, et comme à raison de sa plus grande probité en affaires, elle s'était considérablement enrichie de propriétés territoriales; ainsi que de capitaux et d'établissements de commerce et d'industrie, elle exerça déjà une notable influence sur la population des villes maritimes. En 1830, le nombre des diocèses fut porté à onze, celui des prêtres monta jusqu'à trois cents, et la population catholique s'éleva à un demi million et au-delà. De 1834 à 1844, l'importance des intérêts catholiques se développa d'une manière encore plus surprenante. Leur nombre, qui n'est plus très-exactement connu, dépasse de beaucoup un million, et va peut-être jusqu'à quinze cent mille âmes.

L'Église catholique aux États-Unis se divise aujourd'hui en vingt-trois diocèses; elle compte vingt-cinq évêques, dont deux suffragans; il n'y a guère qu'un an que tous ces prélats américains se sont assemblés en synode; six cent trente-quatre prêtres y présentaient avec un succès toujours croissant la doctrine catholique, et le protestantisme, dit-on, en ses mille sectes, ne connaît plus d'autre moyen de résister aux progrès de la foi catholique, que les barbares et sanglantes réactions dont l'incendie des églises de Philadelphie et le massacre des catholiques, que pour dissimuler le véritable caractère de ces atrocités, l'on qualifie d'Irlandais, ont récemment offert un si affreux exemple. Cette florissante situation des églises catholiques en Amérique soulève contre elle

toutes les fureurs hétérodoxes de ce vaste pays. Un protestant américain, M. Buttner, en trace le tableau dans les termes suivants :

« L'Eglise catholique romaine, en Amérique, est engagée dans la plus redoutable lutte avec les églises protestantes de toutes les confessions, l'église épiscopale seule exceptée, qui, à raison de ses institutions, incline vers elle. Dans presque toutes les grandes villes, les ministres protestants tiennent des cours publics, où ils déclarent formellement que l'Eglise catholique n'appartient aucunement aux communes chrétiennes. Ses évêques et ses prêtres sont journellement déifiés de soutenir leur doctrine dans des disputes publiques ; les synodes, les conférences, les assemblées générales publient contre elle des résolutions qui sont répandues avec profusion. Leurs plus ardens adversaires sont les presbytériens, les réformés hollandais, les Baptistes, les Méthodistes, les Campbellistes, les Allemands Luthériens et réformés. Ces sectes, qui toutes se combattent entre elles, se réunissent contre le catholicisme, et le combattent comme un seul homme. Elles ont même transformé la controverse théologique en question politique, en soutenant que la religion romaine est l'ennemie née de toutes les institutions épiques et que par conséquent elle est essentiellement hostile à l'indépendance américaine ; et cette allégation, accueillie par le peuple, l'a singulièrement excitée contre elle. De là l'incendie du couvent des Ursulines (août 1834), de Massachusetts, et le refus de cet Etat de toute indemnité à ces religieuses ; de là encore les dernières violences exercées contre les catholiques de Philadelphie par cette grande cité, où il s'est en même temps formé une association de femmes, qui s'obligent à ne jamais prendre à leur service une servante catholique.

Ainsi combattue par le fanatisme religieux, politique et civil, l'Eglise catholique aurait besoin d'une union intérieure indissoluble : mais dans le magnifique champ où le père de famille a répandu sa bonne semence, l'homme ennemi n'a pas manqué de sursemencer la sèance. De très-sérieux démêlés se sont, en dernier lieu, élevés entre Mgr. Blanc évêque de la Nouvelle-Orléans, et les administrateurs temporels de sa cathédrale. Dans un pays où, comme aux Etats-Unis, tous les emplois administratifs et judiciaires sont dévolus à l'élection populaire, et où, d'ailleurs, toutes les sectes qui se disent des églises, nomment à toutes les fonctions du ministère ecclésiastique, parce que chacune d'elles paie ses prédicants, il est moins étonnant de voir les représentants temporels des paroisses catholiques prétendre à une influence prépondérante sur le choix que font les évêques des curés, et même au droit exorbitant de lui opposer un veto, qui est censé d'être celui de la paroisse. Ils oublient que le catholicisme en Amérique tire ses principales ressources de l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, sans le concours de laquelle il lui aurait été, humainement parlant, impossible d'arriver au développement et à l'importance dont nous avons tracé l'esquisse, et qu'à cet égard même les églises catholiques sont dans une toute autre condition que les communautés dissidentes. Les feuilles protestantes d'Amérique ne manquent pas d'attirer cette étincelle de discordes ; elles ne veulent pas que les évêques exercent librement le droit de la délégation pastorale, et elles dévient à la chaire pontificale de Rome le pouvoir de décider souverainement une question dont les éléments, disent-elles, existent dans un autre hémisphère ; comme si l'Eglise catholique n'avait pas sur la juridiction épiscopale, des règles et un droit fixé par les canons et par la coutume générale des églises. Les organes de la publicité protestante vont même jusqu'à prêcher la nécessité de se donner une papauté américaine. Mais comme il était facile de le prévoir, cette insidieuse proposition a suffi pour dissiper les yeux catholiques récalcitrants ; d'un commun accord, la cause a été évoquée à Rome, et les catholiques des E.-Unis montrèrent, par une respectueuse déférence à la décision du siège apostolique, que ce n'est pas pour leur jugement et pour leur condamnation que le Seigneur a daigné opérer de si grandes choses en leur faveur.

BULLETIN.

Missions du Nord-Ouest.—Nouvelles d'Europe : rétablissement de la paix ; mise en liberté d'O'Connell.—Elections et candidature.—Bibliographie.

Comme il ne peut y avoir rien de plus consolant, pour les enfans de l'Eglise, que de voir leur nombre s'accroître de jour en jour avec rapidité, ce sera donc avec plaisir que nos lecteurs apprendront le succès des missions catholiques parmi les Sauvages du Nord-Ouest. Nous avons déjà signalé, plus d'une fois, les nombreuses conversions qui s'opèrent chaque jour au sein des nations civilisées. Chez nos voisins même, où le nombre des missionnaires méthodistes, dit un journal protestant, est plus grand que celui des soldats de la république, les conversions au catholicisme sont pourtant si nombreuses que nos adversaires, désespérant de pouvoir en arrêter le progrès par leurs propagandes, essaient de faire croire bonnement que les principes du catholicisme sont subversifs de ceux de la constitution, et s'efforcent ainsi de rendre les catholiques odieux et suspects, et d'obtenir par la persécution ce qu'ils ne peuvent gagner par le *bibliisme*. En Angleterre, le retour à l'unité est encore plus sensible et plus évident. Le besoin de la vérité se fait sentir partout, et il n'est plus difficile d'apercevoir la tendance générale des esprits vers ce but.

Mais ce n'est pas seulement au milieu des peuples civilisés que nous avons à enrégistrer les conquêtes de l'Eglise, les lumières de la foi commencent aussi à éclairer les peuplades les plus barbares. A l'annonce de la grande nouvelle, dit un missionnaire catholique, la masse des nations s'est ébranlée dans toute cette partie du Nord de l'Amérique ; mais ce n'a pas été sans peine, sans danger et sans combat.

« J'avais été, continue-t-il, le premier lancé à tout risque parmi ces peuples formidables. J'avais besoin de la prudence du serpent. Au mot de prière, on soulevait les épaules, on s'entre-regardait se faisant des clin-d'œil, on finit ; puis on finissait par dire : *tu nous ennuies, parle de nouvelles*. Il me fallut obéir, parler de choses indifférentes, caresser les enfans, me rendre affable en attirant le respect par mes réserves, enfin, me familiariser peu à peu, puis leur parler l'un après l'autre, à cœur ouvert, après avoir gagné leur estime, autant de fois que l'occasion s'en présentait. J'eus alors à catéchiser quelques vieillards et quelques enfans. Enfin, je grattais autour des fondations de l'édifice de satao, et j'étais fier de moi, quand j'en avais arraché une pe-

lite pierre. Enfin mes petits succès m'enhardissant, et fort des bons rapports, qu'on faisait de moi d'une tribu à l'autre, j'annonçai une fumerie générale des Sauteurs ; j'envoyai le billet d'invitation aux chefs de famille (un bout de tabac.) Le printemps suivant, au tems du rendez-vous, une immensité de Sauteurs, et surtout les vieillards étaient campés autour de ma tente. Je prends le surplus, l'étole ; chacun était assis sur l'herbe et barbouillé de toutes les couleurs d'une manière à intimider ; puis tenant en main le papier sur lequel j'avais écrit mon discours, car je n'étais pas encore assés sûr de la langue pour me fier à ma mémoire, je leur fis mon premier discours public, qui fut long. On m'avait dit, un peu avant, qu'on voulait me chasser et me défendre de mettre le pied sur leurs terres. Après mon discours, on demanda une journée pour se décider. Toute cette journée se passa en fumerie et en festin de consultations. Enfin on m'annonça que je pouvais aller dans toutes les terres de leur dépendance, sans craindre d'être insulté ; qu'on était sensible au sentiment d'humanité qui m'avait porté à m'expiatrier pour eux ; qu'on consentait à ce que la génération naissante fût chrétienne, et que je baptisasse les enfans. J'aurais bien désiré plus, mais il ne me fallait pas même répliquer, j'aurais tout perdu. Enfin peu de peu les pères se joignirent aux enfans ; et maintenant, quoique le nombre des vieillards ne soit pas encore bien grand, leur pied est solide.

« Pourtant le nom du *prêtre des Sauteurs* se répandait ; on en disait de merveilleuses, et le Seigneur en opérait aussi, souvent et de grandes. Je reçus des ambassadeurs des Sauteurs peuplant les lacs qui sont parallèles au grand Winipik au sud-ouest. Leur principal camp était la Baie des Canards. Je les reçus à bras ouverts, puis je leur fixai le tems du rendez-vous à ce lieu, pour le printemps suivant. En deux voyages que j'y fis, j'en baptisai plus de 100, et la liste des catéchumènes était de 85. Toutes les fois que j'y arrivais, j'y étais reçu avec la joie et la politesse qu'on eut pu attendre de vieux chrétiens ; c'étaient mes enfans bien aimés.

« J'avais aussi des voyages à faire dans une direction toute opposée, à 150 lieues dans la Rivière Winipik à l'est. Je n'y pouvais tenir ; je partais à l'ouverture de la navigation, et je me suis vu une fois obligé de quitter mon canot, à cause des glaces de l'automne, à une distance de 180 lieues au moins au sud-ouest de la Rivière Rouge ; ayant cette distance à parcourir à pied, dans la neige à demi-jambe d'abord, puis dans l'eau et dans la glace. On me donna une aide dans la personne de M. Darveau qui fut chargé de l'équipe de mes catéchumènes, ceux de la Baie des Canards.

« Alors je m'élançai avec une nouvelle vigueur parmi les Nipigons, les Sauteurs, etc. qui occupent l'espace de 150 lieues au moins jusqu'au lac Lapluie. J'apercevais la possibilité de vaincre, du moins, en partie, l'opposition de ces peuples, lorsque je n'aurais plus à voyager que dans cette direction. En effet, la grâce divine me seconda tellement que j'ai pu baptiser tant enfans qu'adultes, environ 100 personnes ; le nombre des catéchumènes étant à ce moment de 95 de tout âge et des deux sexes. C'est peu de chose, et pour opérer cela, il a fallu des merveilles de la puissance divine. On avait d'abord l'usage de n'apporter au baptême que les enfans malades de la vie desquels on désespérait. Dieu voulut qu'en plusieurs circonstances étonnantes le baptême fut suivi de la guérison des malades. Mais le fait le plus étonnant fut celui de la délivrance d'un possédé, fait dont vous aurez pu voir le détail sur mon rapport de 1843 qui a dû s'imprimer cette année. J'en recueille aujourd'hui les heureux effets. La puissance de Satan s'évanouit ; ses phalanges se brisent, la division règne dans son royaume, ses vieux soldats l'abandonnent pour se ranger sous l'étendard du Dieu des armées. Tous les jours, la porte du vrai berceau s'ouvre pour y admettre de nouveaux brebis qui grossissent le troupeau du souverain pasteur. Des peuples aliés à ceux-ci, où les supposés de l'erreur ont déjà pénétré, nous désirent, nous font dire qu'ils nous attendent. Quelques uns qui avaient été pris à leurs pièges, ayant reconnu la vérité, sont venus me supplier de les recevoir au nombre de mes catéchumènes, et de rebaptiser leurs enfans, me disant qu'ils avaient été trompés, parce qu'on leur disait que c'étaient ceux-là qui étaient les prêtres, mais qu'en nous voyant ils avaient reconnu la ruse.

« J'espère que le tems est proche où cette grande partie de l'Amérique du Nord contera de proche en proche de nombreux serviteurs du vrai Dieu, malgré les efforts indifférents du Prince des Ténébreux. N'oubliez point de le demander sans cesse dans vos *memento* au Rédempteur commun de tous les hommes. »

Nous tirons ces intéressans détails d'une lettre toute récente de M. Belcourt. Nous n'avons pu résister au désir d'en citer textuellement une partie si consolante et si propre à faire comprendre les grands fruits que la religion a déjà retirés de la belle association de la Propagation de la Foi.

Les rapports qui nous arrivent aussi, de tems en tems, de la Colombie, nous font que nous confirmer d'avantage dans les heureuses espérances que nous avons conçues des missions de cette contrée lointaine. Il paraît pourtant que certaines peuplades, surtout sur les bords de l'Océan, opposent beaucoup de résistance aux pratiques de la morale chrétienne. On comprendra, sans peine, qu'il doit en être ainsi, quand on saura que ces peuples tiennent à honneur la pratique de la bigamie, et qu'un chef, parmi eux, est d'autant plus grand et plus distingué qu'il peut nourrir plus de femmes et avoir plus d'enfans. Ces derniers sont plus mal traités que les chiens. Le reste de la tribu

leurs est sur le même pied. Cependant ils montrent du zèle pour la *pré-é* (la religion); les premières fois qu'ils voient les missionnaires, ils se mettent aussitôt à l'œuvre pour apprendre des cantiques, quelques prières, etc. Mais pour mettre l'Évangile en pratique c'est autre chose. On comprend maintenant pourquoi. Mais le tems et la grâce viendront à bout de ces obstacles. Il est consolant du moins de les voir s'empressez d'apporter leurs enfants au baptême. Les missionnaires les baptisent véritablement par centaines. On voit que M. Bolduc a conféré le saint baptême à 296 en trois fois seulement. En un seul jour, le troisième dimanche de carême, il en avait baptisé 150. On voit par là qu'il y a de quoi dédommager un missionnaire de ses fatigues et de ses peines. Mais ce qui peut surtout soutenir son zèle, c'est le grand nombre de ceux qu'il voit sortir de ce monde avant d'avoir eu le malheur de perdre la grâce baptismale. Car il paraît qu'il y en a très peu, relativement au nombre, qui parviennent à l'âge de raison. Les Sauvages des bords de la mer ne laissent pas néanmoins d'être très nombreux. Le missionnaire dont nous venons de parler s'est vu plusieurs fois environné de 1,000 à 1,200 auditeurs. Dans la grande île de Vancouver, on peut visiter, en une seule journée de marche, trois nations, capables de former une population de 3000 âmes. Leur langue est presque la même pour les trois tribus. Chacune de ces nations suffirait pour occuper un missionnaire. Malheureusement il n'y en a point à leur donner. Il n'y a encore que quatre prêtres canadiens pour cet immense territoire; et l'un d'eux (M. Demers) est probablement déjà fixé à la chute de la rivière Wallamette où se bâtit une petite ville américaine. Ce sont les américains eux-mêmes qui ont demandé un prêtre catholique. Probablement qu'il ne manquera point d'ouvrage parmi eux. Outre les 600, arrivés l'automne dernier, on en attendait encore au moins 3,000 cette année. Il est vrai que ce déficit doit avoir été comblé par l'arrivée de deux Pères Jésuites et de trois Frères, qui étaient attendus vers les mois de mai ou juin dernier. Cette petite colonie de missionnaires venait de St. Louis, et était encore à la fin de février chez les Têtes-Plates ou chez les Cœurs d'Alènes, où les RR. PP. Jésuites ont eu un succès qui tient du merveilleux. Ces deux tribus sont chrétiennes et montrent de la ferveur. Une lettre du Père Point à Mgr. Blanchet, dit qu'un bon nombre ont fait leur première communion, et que plusieurs sont admis à la communion fréquemment. Il y a encore bien des nations qui n'ont point entendu la parole de Dieu et qui la demandent à grands cris. Mais il n'y a point là, non plus, encore assez de missionnaires. Il paraît que c'est surtout à l'intérieur des terres que la moisson est mûre et que les Sauvages montrent de bonnes dispositions. Les obstacles sont bien plus grands dans les tribus qui avoisinent l'Océan et les nombreuses rivières qui en sont peu éloignées ou qui déchargent leurs eaux dans la Colombie. Quelques-unes de ces peuplades sont encore si barbares, que la vie des missionnaires, parmi elles, serait dans le plus grand danger. Il y en a même d'anthropophages, et on a été forcé, après deux mois, d'abandonner une mission qu'on avait commencée dans l'île *Whidby*, où les Sauvages sont très nombreux. Les nations voisines de la tribu, où était la mission, menaçaient d'ôter la vie aux missionnaires, et la tribu elle-même montrait peu de bonnes dispositions. On n'a pourtant point perdu l'espoir d'y retourner bientôt, parce qu'on attend toujours de nouveaux auxiliaires, et que, probablement, leur attente ne sera point vaine. Car, qui ne se sentirait animé d'un zèle tout nouveau, à la vue de tant d'âmes, encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie et soumises à l'empire de Satan? Qui pourrait encore refuser un sol par semaine pour aider à retirer tant de malheureux d'un si déplorable état? Espérons que Dieu, qui nous fait connaître le mal, a des vues de miséricorde sur ces nations infidèles, et qu'il nous donnera le zèle, la force, le courage et la charité de travailler à leur salut de toute l'étendue de notre pouvoir.

Nous avons, par la voie de Boston, des nouvelles d'Europe jusqu'au départ du *Caledonia*. Les hostilités de guerre entre la France et le Maroc ont cessé. Les Français ont restitué Mogador; la paix est rétablie et les affaires ont repris leur cours ordinaire. On annonce maintenant, comme certain, que Louis Philippe ne tardera pas à visiter l'Angleterre. Ainsi la tranquillité de l'Europe est encore rétablie pour le moment.

Il est une autre nouvelle qui ne peut manquer de causer une satisfaction générale parmi nous. O'Connell et ses co-prisonniers sont élargis. La

Chambre des Lords vient d'annuler le jugement de la Cour du Banc de la Reine et la confirmation qui lui avait été accordée par la cour suprême d'Angleterre. Cette décision a frappé d'étonnement tous les partis. Les chambres ont été prorogées du 5 septembre au 10 d'octobre.

La file de nos journaux d'Europe ne nous est arrivée qu'hier soir, trop tard pour en rien extraire pour ce numéro.

Quoique nous ne prétendions point prendre de part dans les élections, nous croyons devoir pourtant, pour la satisfaction de nos lecteurs, les tenir au courant de l'agitation actuelle. C'est la grande affaire du moment, d'un bout à l'autre de la province. Il est vrai qu'il y a peu à se fier sur le rapport des journaux. A les en croire, le principe *idem non potest esse simul et non esse* ne serait plus une vérité. Suivant la nuance politique du journal chaque candidat, qui est de son parti, a son élection assurée, à peu d'exceptions près. Nous craignons qu'il n'y en ait beaucoup qui aient compté sans leurs hôtes. Voici les noms de ceux qui se sont mis sur les rangs depuis notre dernier numéro.

BAS-CANADA.

Montréal, cité.—MM. G. Moffatt et S. de Bleury, en opposition à MM. Beaubien et Drummond.
Huntingdon.—M. B. H. Lemoine, en opposition à M. Cuveillier.
Vaudreuil.—M. J. P. Lantier,
Richelieu.—Dr. W. Nelson,
Sherbrooke, ville.—M. Hale,
Sherbrooke, comté.—M. J. Brooks,
Stanstead.—M. McConnell,
Shefford.—Dr. Forster,
Lothbinière.—M. T. C. Brown,
Drummond.—MM. Wats, Wadlay et Hart,
Bellechasse.—MM. J. A. Chiniquy et A. Turgeon,
Dorchester.—MM. A. D. Tachereau et C. Tachereau,
Chambly.—M. Lacoste,
St. Maurice.—M. Turcotte.

HAUT-CANADA.

Kingston.—MM. Manahan et McDonald,
Frontenac.—MM. H. Smith, Marks et Thibodeau,
Toronto.—MM. Sherwood et Ridout,
Dundas.—MM. G. McDonnell et Rose,
Northumberland, N. Riding.—M. Birdsell,
Leeds.—MM. Gowan, O. Jones et Buel,
Middlesex.—MM. Parke et Ermatinger,
Essex.—M. Lachlan,
Hastings.—MM. Murney et W. Hutton,
York 2d. Rid.—M. Duggan,
York, 4e. Rid.—M. K. Cameron,
Oxford.—M. Riddell, en opposition à M. Hincks, que nous avons déjà nommé,
Carleton.—M. J. Johnson,
Russell.—M. Stuart,
Cornwall.—MM. R. McDonald et Chesley,
Stormont.—MM. McLean et Donald McDonald,
Brockville.—M. G. Sherwood,
Bytown.—M. Bi-hoprick,
Northumberland.—M. Meyers,
Durham.—M. J. T. Williams,
Grenville.—Dr. Jessup,
Simcoe.—MM. W. Richey et W. Robinson,
Hamilton.—M. A. MacNab,
Niagara.—M. N. Dickson,
Huron.—Dr. Dunlop,
Russell.—M. Draper,
Lenox et Adlington.—M. D. Roblin,
Prescott.—M. D. McDonald,
Lanark.—M. Cameron,
Prince-Edward.—M. J. R. Roblin.

On parle encore de M. T. Bouthiller, qui se présenterait au comté de St. Hyacinthe, et du Dr. Dumouchelle au comté des Deux-Montagnes, en opposition à M. Scott.

Il paraît maintenant certain qu'on va présenter l'ex-orateur L. J. Papineau au comté de Nicolet. Nous nous attendions que ce choix plairait à tous les partis, surtout à celui de l'ex-ministère qui se flattait de l'avoir de son côté. Mais il paraît que ce n'est point le cas, si nous en croyons un correspondant du *Canadien*. Voici du moins ce qu'on écrivait à cette feuille en date du 3.

« Le comté de Nicolet est en feu. Il y a deux partis, le parti des ex-ministres et celui de M. Viger. Il paraîtrait que les amis de M. Lafontaine à Montréal auraient écrit à leurs amis du comté de faire élire un homme de leur parti, de bonne volonté, qui résignerait en faveur de M. Lafontaine dans le cas où ce dernier manquerait son élection à Terrebonne. Or le parti Viger ne veut pas cela, mais il a voulu faire un compromis, celui de faire élire l'ex-orateur Papineau, et le parti Lafontaine ne le veut pas, à moins que l'ex-orateur ne donne par écrit ses principes et qu'ils ne soient de soutenir les ex-ministres. Les autres répondent que M. Papineau ayant toujours été l'ami des canadiens, vouloir cela, c'est lui faire l'injustice la plus odieuse ; mais le parti Lafontaine craint que l'ex-orateur ne soit du parti Viger ; *inde iræ*. Pourtant les principes de l'ex-orateur ont toujours été ceux d'un homme dévoué aux intérêts populaires. Il est fâcheux que son nom soit mis en scène et exposé à une telle avanie, surtout par des compatriotes, lui qui est sur la terre d'exil, lui qui souffre pour avoir plaidé notre cause. Croyez-vous qu'il y eût du danger à l'élire, ou que s'il était élu, le comté de Nicolet aurait lieu de s'en repentir ? Pensez-vous que les souffrances de l'exil en ont fait un traître ?

Le candidat en opposition à M. Papineau sera ou M. Méthot, notaire de Saint-Pierre-les-Becquets, ou M. Legendre, arpenteur, de Genilly.

Un Extra de la *Gazette Officielle*, daté d'hier, annonce que l'hon. D. B. Viger est nommé Président du Conseil-Exécutif, et que H. Sherwood, écrivain, est créé Solliciteur-Général pour le Haut-Canada.

Il y a déjà quelque tems que nous avons reçu un petit volume intitulé *The Prompter*. Des circonstances particulières nous ont empêché jusqu'à présent de pouvoir en parler. C'est un recueil des principes de la langue anglaise à l'usage des maîtres. Parmi les approbations qui lui ont été données, celle du Surintendant de l'éducation suffirait pour en assurer le mérite : nous devons ajouter pourtant que son témoignage se trouve confirmé par tous ceux qui ont eu l'avantage de se procurer ce petit volume, et qu'ils accordent tous à en conseiller fortement l'usage à ceux qui veulent enseigner cette langue, ou s'y perfectionner. Ceux qui désiraient l'avoir pourrissent le procurer à l'imprimerie de M. Lovell et Gibson, rue St. Nicolas.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Le *Français de l'Ouest*, qui le premier a publié la belle lettre de M. de Montalembert à M. l'abbé Souchet, nous apporte aujourd'hui une vigoureuse réponse à l'amplification du *Journal des Débats*. Voici un passage de l'article du *Français de l'Ouest* :

« Si M. de Montalembert n'est qu'un jeune homme sans mérite, sans importance, pour quoi la moindre de ses paroles excite-t-elle à ce point votre courroux ? S'il ne mérite même pas d'être pris au sérieux, pourquoi, à toutes ses raisons, ne répondez-vous que par de mauvais propos ; pourquoi dès qu'il parle, vous hâtez-vous de vous faire in-offensifs pour paraître forts ? S'il n'est qu'un fanatique, un ultramontain, pourquoi nos évêques, notre clergé, se sont-ils empressés d'approuver publiquement ses paroles ? C'est donc que vous êtes meilleurs catholiques que le Pape, les Evêques, et le Clergé ? Bon pour de beaux esprits comme vous ; mais si, comme nous l'assure la Charte, la religion catholique est la religion de la majorité des Français, vous pouvez croire que cette majorité aimera mieux être *ultra* comme l'Eglise, que d'être catholique comme vous. Simples que nous sommes, nous préférons l'infaillibilité de l'Eglise à la vôtre, bien que nous n'ignorions pas que vous avez trouvé le moyen d'être infaillibles, en vous rangeant toujours à la raison du plus fort. Et, à cause même de cette précieuse qualité, peut-être servirez-vous à ouvrir les yeux à plusieurs : la bassesse à l'égard des puissants du jour, et l'arrogance à l'égard de ceux qu'on croit faibles, sont de tristes recommandations dans ce noble pays de France ; le servilisme est comme ces lumières douteuses qui, la nuit, indiquent les lieux suspects et en détournent les honnêtes gens.

« Gossissez votre voix, accumulez contre nous vos dédains et vos colères, battez-vous les flancs pour découvrir quelque paine dans notre œil, sans vous soucier des poutres qui troublent votre vue, courez à la police ; démontrez que nous sommes des jésuites, des fauteurs d'anarchie, des ennemis jurés de l'ordre et des lois ; vous pourrez faire un peu de bruit et un peu de mal, mais vous ne ferez que fort peu de dupes, je vous le garantis. Après avoir traîné devant les tribunaux MM. Combalot, Veuillot, Souchet, vous parviendrez à éteindre quelques voix généreuses, à ruiner quelques hommes de dévouement, à en jeter plusieurs dans les prisons. Mais vous verrez alors que si la sévérité est fatale à l'erreur, la vérité gagne à la persécution. Elle aura grandi de tous les maux soufferts pour elle, de toute la violence que vous et les vôtres aurez montrée. Et qui, en définitive, aura perdu à cette lutte où de plus sages que vous ne devraient pas se laisser entraîner ? Ce ne sera pas la religion, elle est éternelle ; ce ne sera pas la liberté, la France désormais ne vivra plus sans elle ; ce ne seront pas non plus quelques hommes dont le sacrifice est fait d'avance et qui se jettent dans l'arène sans autre mobile qu'une foi ardente, toute prête pour la persécution, mais ce seront ceux que vous encensez maintenant pour les entraîner au service de vos préjugés, de vos haines ; ces hommes qui ont entraîné

lement juré de conserver intact le pacte fondamental, le dépôt de toutes nos libertés, et que vous poussez aujourd'hui à manquer à leurs sermens. »

ANGLETERRE.

—On lit dans le *Standard* du 28 août :

« Hier, 27, a eu lieu publiquement, à Nottingham, la consécration de la nouvelle cathédrale catholique-romaine, sous l'invocation de Saint Barabbe. On remarquait une grande affluence dans l'église. La cérémonie, d'une magnificence extraordinaire, a duré plus de sept heures. Cette cathédrale est la plus grande de toutes celles qui ont été construites depuis la réformation. Le docteur Wiseman officiait ; il était assisté de douze prêtres. »

SUISSE.

—On sait que pour calmer l'irritation de la population catholique d'Argovie, le Grand-Conseil avait assigné aux communes catholiques du canton un don gratuit de 500,000 fr. de Suisse (750,000 fr. de France), prélevés sur les biens des couvents. Les communes ayant été forcées de les recevoir, ont protesté contre toute acceptation volontaire de leur part, dans une adresse qui a été lue en Diète et dans les conclusions de laquelle ils persistent. Voici le texte de cette protestation :

« Nous, les sous-signés, citoyens d'Argovie, faisons ici la déclaration solennelle d'avoir eu, comme, d'après la conscience de leur droit, ils doivent l'avoir, l'intention de ne pas accepter leur contingent de demi-million provenant du bien des monastères, et qu'ils ne l'ont reçu que forcés, et sous la réserve : 1^o des droits de leurs communes sur le total des biens des couvents comme propriété de leur Eglise ; 2^o de rendre aux monastères, dont ils espèrent le rétablissement, aux termes du pacte fédéral, ce qui est leur propriété. Nous déclarons de plus que, forcés à une acceptation involontaire nous ne nous sommes abstenus des présentes protestations et réserves que par suite du décret du Grand-Conseil du mois de mai dernier, qui nous interdit toute délibération et toutes dispositions ou réserves à ce sujet. »

Quatre mille six cents citoyens, membres des communes catholiques, ont signé cette adresse.

SUÈDE.

—Le schisme qui divise les Etats du royaume de Suède sur la grande question de la forme de la représentation nationale, est, en ce moment, aussi complet que possible. Le Roi est présumé favorable au système dit constitutionnel, c'est-à-dire de la représentation par députés du pays, sans distinction d'Etats ; mais la noblesse et le clergé s'y montrent opposés. Ceux des ordres ont soin de ne nommer que des conservateurs absolus aux comités de constitution ; les deux autres ordres prennent le même soin de n'y députer que des représentants dont les opinions libérales sont quelquefois même entachées de radicalisme. Et comme les deux partis y sont représentés par le même nombre de votes, la solution d'aucune question de cette nature ne peut y obtenir la moindre majorité. Pour obvier à cet inconvénient, la loi fondamentale veut que, dans les Comités aussi bien que dans les Chambres des Etats, un billet du scrutin soit prélevé de l'urne et cacheté, pour, en cas d'égalité des votes, être ouvert et compté, autrement, il est publiquement brûlé. Or, la noblesse et le clergé votant les premiers, leurs votes sont au fond de l'urne, et recouverts d'abord par les votes de la bourgeoisie, et, en dernier lieu, par ceux des paysans, en sorte que c'est toujours sur ceux-ci que tombe la suppression du billet fatal. C'est ce qui, jusqu'à présent, procurait la majorité d'un vote aux deux premiers Etats. Les deux derniers ordres exigent aujourd'hui que le contenu de l'urne soit mêlé avant le tirage des billets, afin de laisser au sort la décision de la victoire de l'un ou de l'autre des deux partis. C'est peut-être le seul exemple d'un usage qui abandonne au destin la solution des plus graves questions.

HONGRIE.

—La seconde chambre des Etats de Hongrie s'est occupée de la question scabreuse sur la sécularisation des biens du clergé. Le principe a été admis, mais seulement à une majorité de 2 à 8 voix. On ne pense pas, dit la *Gazette universelle allemande*, qu'il y ait une solution prochaine de cette question ; cela se bornera probablement à effrayer le haut clergé.

TAÏTI.

Curieuses révélations sur les missionnaires de Taïti et sur la reine Pomaré.—Le *Times*, qui déclarait que la question de fait était tout à fait secondaire et que la qualité de consul couvrirait entièrement la conduite, légale ou illégale, de celui qui la possédait, publie des faits qui sont dans une assez singulière contradiction avec ses propres raisonnements. Nous reproduisons, d'après lui, une lettre d'un Anglais qui paraît avoir résidé longtemps dans les îles de la Société, et qui en est revenu très peu édifié, à ce qu'il semble, des mœurs de la Reine néophyte de Taïti et des délégués de la Société des missions. Le signataire de cette lettre accuse formellement M. Pritchard d'avoir été l'instigateur et le fauteur de tous les troubles qui ont éclaté dans l'île, et il relate en même temps les zélés protestans de la métropole sur la moralité et la sobriété des prédicateurs comme des convales de la Société. Nous souhaitons que ces curieuses révélations donnent un peu plus de modestie aux puritains d'Exeter-Hall.

Voici la lettre que publie le *Times* :

« Le gouvernement français prétend que MM. Briat et d'Aubigny étaient parfaitement dans leur droit en arrêtant M. Pritchard et en l'emprisonnant, parce qu'il avait violé son devoir, excité les passions des indigènes, soulevé une insurrection, et compromis autant qu'il était en lui la sécurité des établissements et la vie de soldats français, toutes choses que je crois parfaite-

ment vraies. M. Pritchard a été la première cause, je dirai même la seule cause des derniers troubles de Taïti. S'il s'était borné à remplir ses devoirs de consul, au lieu de déterminer la Reine Pomaré, il y a quelques années, à expulser des îles françaises, qui par les lois de l'île avaient le droit d'y résider, Taïti serait aujourd'hui en paix.

M. Pritchard aujourd'hui en Angleterre, se rappelle-t-il la manière brutale dont ces prêtés ont été chassés de l'île et envoyés aux îles Gambier sur un petit schooner, par l'ordre de la Reine et aux commandements de M. Pritchard ? M. Pritchard peut nier cela, mais non sans contrevenir à la vérité. M. Pritchard oublia malheureusement alors qu'il était consul anglais.

Il me paraît très étrange que sir R. Peel demande, comme il le dit, une ample réparation pour l'emprisonnement d'un ex-consul qui a été le seul moteur et le premier instigateur de tous les désordres. Je trouve que les Français étaient tout aussi bien dans leurs droits, en emprisonnant M. Pritchard pour sa conduite, que le gouvernement taïtien était dans le sien en mettant M. Wilson, le vice-consul de M. Pritchard, en prison avec les jambes au carcan, pour cause d'ivrognerie, comme il le fit en 1842. Joli vice-consul ! sir Robert Peel a-t-il jamais entendu parler de cela ? Non ! et il ne sait pas la vingtième partie de ce qu'il devrait savoir. Ce que je dis n'est pas un on-dit. J'étais présent, et j'ai vu la chose.

J'espère que vous ne croirez pas pour cela que je veuille excuser les Français, qui, selon moi, se sont conduits de la manière la plus indigne envers les pauvres Taïtiens, mais non envers M. Pritchard. M. Pritchard est un homme très estimé à Taïti par les Anglais et les Américains : il faut espérer que cette leçon lui servira et qu'à l'avenir il remplira ses devoirs de consul avant ses devoirs de missionnaire.

Il est assez étrange que les consuls anglais, américains et français aient chacun successivement, amené leurs pavillons prétendant qu'ils avaient été insultés, le premier par les Taïtiens. Les consuls s'imaginent souvent qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent dans un pays étranger, surtout dans les mers du Sud ; mais partout où ils sont, ils sont tenus de se soumettre aux lois du pays où ils résident.

Les bonnes gens de Leeds, à leur dernier *meeting*, ont paru sympathiser beaucoup avec la Reine Pomaré. Savent-ils bien que la reine a eu pour premier mari le roi d'une des îles, qui a divorcé à cause de l'inconduite de sa femme, et qu'elle en a pris un second ? Savent-ils que dans un *meeting* tenu à Papeëti, les missionnaires, en 1842, ont délibéré s'ils la laisseraient encore passer le seuil de l'église, à cause de son état habituel d'ivrognerie, qui n'était pour être pas pire que celui de plusieurs des missionnaires quand j'étais là.

Si les directeurs de la Société des missions veulent des informations réelles et sincères sur leurs confrères de Taïti, je leur en donnerai sur des faits qui se sont passés devant mes yeux, et que M. Pritchard lui-même ne pourrait révoquer en doute.

Espérons que la Reine Pomaré sera placée sur son trône, et que Taïti deviendra indépendante comme autrefois. J'ai l'honneur, etc.

NOUVELLES POLITIQUES.

FRANCE.

Hier au soir, Hussein-Bey, troisième fils de Méhémet-Ali, et Ahmet-Bey, l'un des enfants d'Ibrahim-Pacha, sont arrivés à Paris, accompagnés de Stephan-Effendi, qui remplissait au Caire les fonctions de membre du conseil de justice, et qui est chargé de la direction supérieure des études que les jeunes princes viennent continuer en France.

Ces jeunes princes ont à peu près le même âge, dix-huit à vingt ans. Hussein-Bey était en Egypte élève de l'école de cavalerie ; Ahmet-Bey se destine à l'artillerie. L'un et l'autre parlent déjà très bien le français ; leurs manières sont pleines de distinction. Stephan-Effendi, appelé à surveiller leur éducation parmi nous, n'est pas un étranger pour la France. Il a déjà pendant plusieurs années habité Paris, où il était le disciple d'Artin-Bey, qui maintenant remplit auprès du vice-roi, dont il possède toute la confiance, les fonctions de ministre des affaires étrangères et du commerce. Stephan-Effendi est un homme instruit, quoique jeune encore, et complètement familiarisé avec nos mœurs parisiennes. Le pacha ne pouvait remettre en de meilleures mains la direction des deux princes qu'il veut faire initier aux sciences et aux usages de l'Europe.

Le séjour en France des enfants de S. A. doit, dit-on, durer cinq ans. Une trentaine de jeunes gens, appartenant aux premières familles de l'Egypte, sont arrivés avec eux. Ils habiteront le même hôtel et suivront les mêmes études. Méhémet-Ali a voulu qu'il en soit ainsi, afin que l'émulation des princes fût constamment entretenue.

ALGÉRIE.

Une chasse au lion.—On écrit du camp de Guelma (Algérie) :

Le brigadier Gérard est rentré ce matin de la chasse au lion, qui, cette fois, a été on ne peut plus heureuse, puisqu'il a tué l'hôte dangereux des bois de l'Archioque, à trois heures sud-ouest du camp, aux acclamations des Arabes, les femmes comprises, qui ont fait un grand feu de joie, en acclamant le vainqueur de toutes les louanges que leur stupéfaction pouvait leur suggérer.

Gérard, accompagné des spahis Bouaris-Ben-Rassat et Moham-med-Sahn, est allé attendre le lion de l'Archioque à l'endroit où il se présentait habituellement avec la lionne, avant le coucher du soleil. Ce lion avait en-

levé plusieurs bœufs en présence de tous les Arabes réunis, malgré tous les hurrahs des hommes épouvantés et les cris des femmes se cachant sous leurs tentes.

Depuis plusieurs jours, les Arabes s'abstenaient de conduire leurs troupeaux paître de ce côté ; ils ont cédé aux sollicitations du brigadier Gérard et conduit, le 3, à 6 heures du soir, un troupeau de bœufs aux environs du bois de l'Archioque.

Il était sept heures quand le lion a poussé son premier rugissement. Gérard se lève, accompagné de ses deux braves, et marche au-devant de lui. Ils étaient engagés dans les épaisses broussailles de l'Archioque, quand le lion a poussé son deuxième rugissement. Ils ont continué à marcher sur lui et ne se sont arrêtés que lorsqu'un troisième rugissement les avertis qu'il n'était plus qu'à 60 mètres d'eux. Là ils s'arrêtèrent et prêtèrent l'oreille. Gérard entend le lion arriver ; il prévient ses aventureux compagnons que le lion est là, et, par un signe éloquent, il leur intime l'ordre de ne pas bouger. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées lorsqu'un bruit de ses pas succéda à l'apparition subite du quadrupède justement redouté. Une inspection rapide du terrible animal a convaincu Gérard qu'il avait affaire à un adversaire digne de tomber sous ses coups.

Le lion, apercevant les trois champions qui l'attendaient de pied ferme, au lieu de rebrousser chemin ou de dévier de sa route, lève la tête et marche droit à eux.

Les Arabes, dès qu'ils l'ont aperçu, l'ayant couché en joue, Gérard, dont l'arme était encore à terre, saisit de la main gauche le fusil de Bouaris, qui s'appretait à faire feu, et lui ordonne de ne pas tirer. Le lion continue à marcher sur eux ; déjà il n'est plus qu'à 25 mètres environ. Gérard alors l'ajuste ; mais, comme il n'a qu'une balle qu'à lui envoyer et que cette balle doit lui donner la mort, il l'attend jusqu'à la portée de 6 mètres.

Le coup part, le lion tombe : la balle l'a frappé à la tempe droite. L'agonie du lion n'a pas été longue ; un sourd rugissement a annoncé son passage subit de la vie à la mort. Il était temps, car la nuit était close.

Il pesait 500 livres et avait 3 mètres de long. Toutes les pensions d'officiers et la garnison ont été régalarée de sa char."

POLOGNE.

La *Gazette universelle de Prusse* du 26 août nous apporte une ordonnance impériale aux termes de laquelle il ne devra être délivré aucun passeport pour l'étranger aux habitants du royaume de Pologne, s'ils ne sont âgés de vingt-cinq ans accomplis. Sont exceptés de cette mesure, les marchands, leurs agents, les voituriers, les enfants voyageant avec leurs parents, les femmes avec leurs maris. Comme une loi de 1822 défend d'envoyer à l'étranger les jeunes gens pour faire leurs études, les fils de dix à dix-huit ans ne pourront partir pour l'étranger qu'avec une autorisation spéciale qui devra être délivrée par le gouverneur et seulement dans des cas extraordinaires. Les passeports ne seront délivrés qu'aux personnes chargées de missions du Gouvernement, ainsi qu'aux membres des ordres mendicants, aux familles des employés du Gouvernement à l'étranger, etc. Toutes autres personnes devront payer les passeports qu'elles prendront.

SYRIE.

—On mande de Constantinople, 7 août, à la *Gazette d'Augsbourg* :

Des nouvelles arrivées de la Syrie nous apprennent que, dans plusieurs localités, les populations ont refusé le paiement de l'impôt. On attribue ce refus à des insinuations étrangères. L'affaire de la Syrie est entrée dans une phase nouvelle. Les ambassadeurs d'Autriche et de France ont, conformément à leurs instructions, abandonné la famille Shahaab. Il n'en est plus question."

DANEMARCK.

—On nous écrit de Copenhague, en date du 19 août :

Le bateau à vapeur de la marine russe le *Nogatyr* vient d'arriver ici, ayant à bord un aide-de-camp général de l'Empereur. Le bruit s'est répandu aussitôt qu'il était porteur d'un triste message. On apprit bientôt que la grande-duchesse Alexandre, princesse de Hesse, était morte au château de Tzarkoe-Selo, dans la journée du 10 août. Elle était accouchée d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. La mère ayant survécu à l'enfant le père n'a plus, d'après les lois danoises, le droit d'héritage. On attend dans quelques jours le prince de Hesse, qui, en moins d'une année, fiancé, époux et père, sera ainsi redescendu de sa position élevée au rang de capitaine au service de Danemarck. Le peuple est resté indifférent à la mort de la princesse ; les libéraux s'en réjouissent ; le roi, sa famille et la cour la regrettent.

24 août. —Hier est arrivé un second bateau à vapeur russe, le *Kamtschutka*, ayant à bord le prince de Hesse. Ce bateau porte une grande partie de la dot de la défunte princesse : deux millions de francs à peu près. On dit qu'outre cette somme, le prince de Hesse recevra, malgré la mort de son enfant, une pension annuelle de deux-cents mille francs de la part de l'Empereur."

HAVANE.

—Et *Castellano* appelle l'attention sur la lettre suivante extraite de *el Comercio* de Cadix :

Havane, 30 juin.

La conspiration des nègres dérivée dans cette île ne date pas seulement de deux ans, comme on l'a dit, mais de sept années, ainsi qu'il résulte de l'instruction de la cause. Quand le général O'Donnell vint à la Havane, il avait déjà des instructions de la reine Christine sur le plan don-

l'existence lui avait été révélée par l'ex-président de Saint-Domingue Boyer, pendant son émigration en France.

Vous verrez, dans les journaux de la Havane, l'exécution des principaux chefs de cette grande conspiration, qui avait pour but de livrer à la race noire toutes les colonies que l'Europe possède dans les Antilles, lesquelles auraient été alors à la merci de l'Angleterre, ainsi que le centre et le midi de l'Afrique, avec la clé de la Méditerranée et celle du golfe ce qui aurait donné beaucoup à penser au monde entier, et particulièrement à la France, qui se verrait menacée jusque dans ses nouvelles possessions de l'Algérie. Combien il serait important pour cette nation et pour la nôtre que nous parvinssions à commander dans le Maroc !"

EGYPTE.

—On écrit d'Alexandrie, 16 août :

« Deux vaisseaux de guerre anglais sont arrivés hier, mais ils ont reçu l'ordre de ne pas entrer dans le port et de se tenir simplement en croisière. Ibrahim-Pacha est parti pour le Caire à la demande de son père. Il y a eu, dit-on, des scènes pénibles entre lui et Saïd-Pacha. Nous sommes maintenant sous la protection de Saïd-Pacha. Il est digne de remarque que les Arabes semblent ignorer complètement tout ce qui s'est passé depuis huit jours. On espère que tout s'arrangera à l'amiable ; le marquis de Lavalette n'a pas quitté Alexandrie.

« Le capitaine Lions, successeur probable du consul-général Barnette, a expédié un schooner aux côtes de la Syrie. On attend quelques vaisseaux anglais. La corvette anglaise Geyser et la corvette française la D'igente sont dans notre port. »

—On lit dans le *Sud* :

« Méhémet-Ali est rentré à Alexandrie, où il a repris la direction des affaires. L'absence du vice-roi n'a duré que quatre ou cinq jours, et il est revenu du Caire comme d'une promenade à la campagne. Pendant le séjour du vice-roi au Caire, un conseil fut tenu, pendant lequel le vieux pacha se plaignit de ce qu'on lui avait fait un mystère de l'état malheureux d'un grand nombre de villages et des plaintes formées par leurs habitants. Afin de calmer l'irritation de Méhémet, les scheïks firent alors la proposition de renoncer volontairement à une année de leurs traitements. Ibrahim-Pacha, qui s'était rendu au Caire, fit, lui aussi, cette offre à son père. Le vice-roi, touché de tous ces témoignages, déclara qu'il imposerait cette amende aux scheïks pour quatre mois seulement, et à son fils Ibrahim pour six mois ; après quoi une vive satisfaction fut manifestée par le pacha ainsi que par les membres du conseil, et Méhémet-Ali donna l'ordre que l'on préparât un paquebot, pour ramener à Alexandrie. »

—Le bateau à vapeur de Bombay, arrivé plus tôt à Trieste que de coutume, apporte aux journaux allemands des nouvelles du 19 juin qui ne sont pas sans importance. Les Anglais se sont prétendus forcés de s'emparer du royaume de Lahore, et cependant les instructions du gouvernement britannique étaient conçues en termes tout opposés.

Nous recevons par la même voie des nouvelles d'Alexandrie du 21 juillet. Méhémet-Ali était parfaitement rétabli ; il avait ordonné de mettre en liberté tous les détenus, tant ceux de l'arsenal que ceux de la forteresse d'Aboukir.

TURQUIE.

—Des désordres de même nature, mais heureusement beaucoup moins graves que ceux qui ont eu lieu dernièrement à Mossoul, ont troublé la tranquillité de la ville de Mardin, dans le Diarbek. Les musulmans de cette ville ayant voulu s'emparer d'un cimetière appartenant aux chrétiens, sous prétexte que ce terrain avait été destiné de tout temps à la culture, des réclamations à ce sujet furent adressées à Constantinople. La Sublime-Porte s'empressa d'envoyer sur les lieux un commissaire porteur d'instructions nécessaires pour mettre un terme à ces différends. A l'arrivée de ce fonctionnaire, les habitants ayant eu connaissance du firman dont il était investi, se portèrent en tumulte à l'église pour la détruire ; mais la présence de l'autorité et son énergie ne tardèrent pas à faire tout rentrer dans l'ordre. Le tumulte se renouvela cependant quelques jours après, et l'autorité obtint le même succès en se portant sur les lieux. Ces faits étant parvenus à la connaissance du gouvernement, celui-ci vient de prendre des mesures énergiques pour mettre un frein efficace aux passions qui cherchent à se mouvoir dans cette ville.

TAÏTI.

—Voici, dit-on, la solution que le gouvernement veut donner à l'affaire de Taïti :

« On offrait au gouvernement anglais le rappel de M. d'Auhigny. De plus le ministère ne fera pas difficulté d'exprimer des regrets à lord Aberdeen sur la vivacité de certains procédés du lieutenant de M. Bruat ; mais il manifeste l'intention de ne pas aller plus loin. Dans le cas où le cabinet de sir Robert Peel se montrerait plus exigeant, M. Guizot et ses collègues prendraient la part de la retraite. Cette détermination serait le résultat de deux conseils où la question de Taïti a été examinée sous toutes ses faces. »

SERVIE.

—Le bruit s'est répandu à Constantinople, le 15 août, d'une nouvelle révolte en Servie. Le consul russe à Belgrade, M. Danilewski, doit se rendre sur les lieux.

AMÉRIQUE.

—On a trouvé dans le Texas, près de la source de la rivière Pasigono, une forêt pétrifiée. Elle se compose de plusieurs centaines d'arbres debout et tournés à l'état de pierre. Des arbres même qui sont encore en sève se pétrifient peu à peu.

—On écrit de Santo-Domingo, 12 juillet 1844 :

« A son arrivée devant le port de Santo-Domingo, chargé de la part du gouvernement haïtien d'une mission près de la république dominicaine, M. Céligny Ardouin n'eut pas l'honneur de descendre à Santo-Domingo, mais il eut l'adresse de faire circuler parmi les noirs des idées de haine contre les Français et les Dominicains blancs de cette partie de l'île ; ces idées eurent quelques propagateurs. Aussitôt après son départ pour Port-au-Prince, il y eut réunion, à la junte centrale, de toutes les notabilités de cette ville. Le président de la junte, M. Boyadilla, rendit compte à l'assemblée des affaires de la république, et fit part de la demande faite à la France du protectorat qui, seul, dans l'état actuel du pays, pouvait sauver la jeune république et empêcher une invasion de ses anciens oppresseurs de l'ouest. Une opposition dirigée par M. Duarte et quelques autres exclusifs (qui veulent l'exclusion des étrangers), se manifesta de suite dans l'assemblée ; on voulut une simple reconnaissance de la part du gouvernement français. La doctrine prêchée par les exclusifs de l'ouest fit quelques progrès ; néanmoins, la demande de protectorat fut signée par tous les membres de la junte.

Duarte et consorts réunirent cependant, plusieurs jours après, les 150 à 200 Africains que possède la rive gauche de l'Ojama, et leur firent entendre que les partisans du protectorat voulaient vendre le pays aux Français et rétablir l'esclavage ; ils jurèrent d'ont de s'opposer de toutes leurs forces à l'entrée des Français à Santo-Domingo. Ils s'emparèrent tellement des esprits que, le 9 juin, ils réussirent à éliminer de la junte MM. Boyadilla et Caminiéro, à confier la présidence de cette assemblée à M. Imenes, commandant du district, et à nommer le commandant de la place, M. Joaquín Boyer, général de brigade ; ce dernier, ancien boyériste, qui a changé trois fois de drapeau, fut l'instigateur principal des noirs, sur lesquels il s'appuya pour soutenir les prétentions de la junte hardie qui vena de s'emparer du pouvoir. Dès lors, des ordres d'arrestation furent lancés contre quelques citoyens respectables, partisans du protectorat, qui furent obligés de se réfugier chez le consul de France, où ils sont demeurés jusqu'à ce jour.

« Tel était l'état des affaires, lorsque, cette semaine, nous apprimes l'arrivée prochaine de Santana, qui venait à Santo-Domingo avec 3,000 hommes, pour opérer le rétablissement de l'ordre et la réintégration des anciens membres de la junte. Aux sentiments d'hostilité, à quelques préparatifs de défense, succédèrent la peur et la flatterie. On envoya près de Santana divers députés, entre autres deux membres de la junte. Ce général a fait aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, son entrée triomphale à Santo-Domingo, suivi de 2,000 hommes ; l'enthousiasme était à son comble ; toutes les rues étaient pavoisées ; des vivats ont accueilli le libérateur de la patrie, l'homme qui avait sacrifié son temps, sa fortune, son travail, pour chasser du territoire dominicain Gérard Rivière et les vandales du nord et de l'ouest. Il a pris possession de l'arsenal, occupé depuis un mois par Boyer et les Africains ; il a été reçu à la junte, qui a baissé pavillon devant lui ; il a ensuite parcouru la ville, et, enfin, a rendu visite au consul de France à cinq heures et demie du soir.

« Nous sommes parfaitement tranquilles ; nous attendons demain ou après-demain la réorganisation du Gouvernement. »

« Le général Santana est un homme qui au courage joint une grande prudence et une grande modestie. Il n'est point ambitieux ; il désire le bien de son pays ; cultivateur actif et laborieux, appartenant à une ancienne famille de Seyba, lieu de sa résidence, il conçoit très bien que la république dominicaine, livrée à elle seule, ne peut pas se soutenir, qu'elle serait la proie des factions, des intrigues des Haïtiens, et qu'elle s'anéantirait si elle n'était protégée ; il est donc partisan du protectorat, et le protectorat de la France est celui qu'il désire. »

Marche des Mexicains sur le Texas.—Le *Républicain*, de la Nouvelle-Orléans, du 16 de ce mois, contient des nouvelles de Vera-Cruz jusqu'au 24 du mois dernier. La marche de 10,000 Mexicains sur le Texas est confirmée. Ces troupes n'ont pas pris la route la plus directe, et on pense qu'elles n'entreront en campagne active que vers la fin de l'automne. Les habitants des pays qu'elles parcourront, seront obligés de subvenir à leurs besoins, et, comme elles resteront longtemps en route, elles ont encore la chance de pouvoir faire quelques recrues. On attend des steamers et d'autres bâtiments pour transporter de Tampico, en octobre, des troupes sur Galveston qui sera attaquée et bloquée.

AVENTURES DU CAPITAINE PETIT.

M. Petit, capitaine de la goëlette W. Turner, dont nous avons annoncé avant-hier la miraculeuse évasion, a tenu la promesse qu'il nous avait faite de nous fournir tous les renseignements dont nous avions besoin pour redire à nos lecteurs Pétrange et dramatique récit qu'il nous avait fait de ses aventures. Les notes qu'il nous a remises sont une espèce de journal dans lequel les événements, dont il a été le héros, sont racontés, pour ainsi dire, heure par heure, depuis le 25 mai, jour où le capitaine Petit partit de la Nouvelle-Orléans, ayant à son bord le général Sentmanat et ses compagnons d'armes,

jusqu'au 12 juillet, jour auquel il s'embarqua secrètement, à l'embouchure ou barre de la rivière de Tabasco, sur le navire Saint-Lawrence, capitaine G. C. Griffin, qui l'a déposé mercredi matin à New-York. Le départ du W. Turner de la Nouvelle-Orléans, son arrivée sur les côtes de Tabasco, la chasse qui lui fut donnée par les deux navires de guerre mexicains Santa-Anna et Aguila, la nécessité où se trouva le capitaine Petit de s'échouer pour que les hommes qui avaient remis leur sort entre ses mains ne tombassent pas au pouvoir de leurs ennemis—tous ces faits sont assez connus pour que nous ayons besoin d'en emprunter les détails au manuscrit que nous avons sous les yeux. Nous prendrons le récit au moment où, le général Sentmanat et sa petite troupe s'étant jetés à l'eau pour se rendre à terre, le capitaine Petit se trouva seul avec son équipage et deux passagers sur son navire échoué. Mais nous devons constater d'abord, que l'on s'était trompé en disant que le W. Turner avait été acheté par le général Sentmanat qui, ajoutait-on, après son débarquement, était résolu à le détruire pour se fermer toute voie à la retraite. Ce navire appartenait au capitaine; il avait été chargé et expédié pour Hon-luras, Sentmanat et les siens ne s'y étaient embarqués qu'à titre de passagers, et le W. Turner, après les avoir débarqués sur les côtes de Tabasco, devait poursuivre sa route et se rendre à sa destination. Le capitaine Petit était donc muni de papiers bien en règle. Ce fait établi, nous laisserons parler le héros de notre drame :

« Lorsque Sentmanat et ses cinquante hommes, dit-il, eurent gagné la terre, je hissai le pavillon blanc, mais les deux navires mexicains n'en continuèrent par moins, toute la journée, à tirer des coups de canon. Comme je m'attendais à voir arriver bientôt leurs embarcations, je voulus me mettre en mesure, et je cherchai mes papiers. Mais le désordre était si grand que je ne les trouvais pas. Je sautai alors à terre avec le passager Patterson et un de mes matelots qui ne voulait pas me quitter. J'allai rejoindre Sentmanat et lui demandai mes papiers; il ne les avait pas. Je fis route, avec lui, jusqu'à San-Anita, village habité par les Indiens. Là, M. Patterson nous quitta pour se rendre à Tabasco. Je me séparai bientôt moi-même de Sentmanat, qui partagea avec moi sa bourse, et me fit transporter, avec mon matelot, à l'habitation de l'Espagnol, qui appartenait à un Italien nommé Moretti. Celui-ci n'y était pas, et son écuyer fut effrayé de la responsabilité qu'il pouvait encourir en nous accordant l'hospitalité. Il nous donna cependant des provisions, des vêtements Indiens, et nous dirigea sur une autre habitation du signor Moretti. Nous y arrivâmes au bout de trois jours; là, l'écuyer renouvela nos provisions, et après une nuit de repos, des chevaux furent mis à notre disposition pour nous transporter à Sterificios, sur l'habitation de Jules Mazange, créole de la Nouvelle-Orléans, que je connaissais. Cette habitation est à 2 milles de Janouta; nous y arrivâmes à 10 heures du matin, très fatigués de notre longue course à cheval, et nous y restâmes toute la journée. Funeste hôte! qui a été la cause de tous les dangers, de toutes les souffrances que j'ai eues à endurer depuis ce jour-là.

« Mon intention était de me remettre en marche, le soir, pour aller jusqu'à Palissada, village situé sur la frontière de l'état indépendant de Yucatan, où j'aurais été à l'abri des poursuites mexicaines. A 4 heures nous dînâmes avec M. Mazange et M. Chilo, frère du consul Anglais à Laguna. A 5 heures je causai avec ces messieurs, lorsque survint un commandant des gardes, Joaquin Camp, qui m'engagea à prendre la fuite parce que, disait-il, une troupe de soldats était sur mes traces. Je m'élançai dans un bois voisin, où je demeurai pendant trois heures, sous une pluie battante. M. Mazange qui, tout ce temps-là était resté en conférence avec le commandant mexicain Joaquin, me fit avertir par un Indien, que je pouvais revenir. A mon retour, mon hôte était seul; il me dit avoir appris du commandant que mon frère, qui servait sur mon navire comme second, et tout mon équipage avaient été mis en liberté, et qu'il ne m'aurait été rien fait, à moi non plus, si je n'étais tout d'abord livré aux mains du général Ampudia. Il ajouta que le signor Joaquin allait à la Laguna, où je ferais bien de le suivre. Je donnai sans défiance dans le piège. Je me rendis à Janouta, conduit par un Indien qui avait reçu sa leçon et qui, à peine arrivé, alla m'annoncer au commandant. Celui-ci qui m'attendait, avait fait ses préparatifs. Plusieurs hommes, le sabre au poing, étaient cachés derrière la jerte sur laquelle Joaquin se montra seul. Il m'appela par mon nom et je montai vers lui. Une douzaine d'individus armés s'élançèrent alors sur moi, ainsi que sur mon matelot qui ne m'avait quitté. — « Vous rendez-vous? me dit le commandant. — Oui, répondis-je, et nous fûmes conduits en prison, où l'on nous mit les fers aux deux pieds; 4 sentinelles furent chargées de nous garder à vue. Toutes ces violences, toutes ces précautions commencèrent à me faire com-

prendre que j'étais victime d'une trahison. Je parlai à M. Mazange de m'avoir livré à mes ennemis, il ne croyait pas sans doute me livrer à des bourreaux. Le commandant Joaquin, probablement en lui demandant de faciliter mon arrestation, lui avait répondu de ma vie, et M. Mazange qui, à cause de ses anciennes sympathies pour le général Sentmanat, venait d'être, comme beaucoup d'autres, arrêté, puis mis en liberté, moyennant un cautionnement de 5,000 piastres, M. Mazange, dis-je, s'effraya des résultats que pourrait entraîner pour lui l'accueil hospitalier qu'il m'avait fait d'abord, il crut devoir écarter de sa tête la colère d'Ampudia au prix de ce qu'il supposait ne devoir être pour moi qu'un emprisonnement. Encore une fois, je lui pardonne, car avant de se montrer pusillanime, il s'était montré compatissant et généreux.

« Cinq jours après notre arrestation, nous apprîmes que Sentmanat et les siens avaient été arrêtés; qu'après un simple interrogatoire, sans jugement, on avait d'abord fusillé le général, puis 28 de ses hommes, et que le lendemain on devait encore en fusiller 14. Mais nous sûmes plus tard que le peuple, témoin de cette boucherie, avait manifesté une horreur si menaçante, qu'Ampudia avait jugé prudent d'épargner 4 de ces dernières victimes par lui vouées à la mort. Il lui fallut se contenter, provisoirement, de 38 cadavres.

« On ne connaît pas encore, aux Etats-Unis, les détails de l'arrestation de Sentmanat: je dois les rapporter. Ce malheureux général a été trahi comme moi, mais plus horriblement et plus fatalement que moi. Il avait pour secrétaire un individu, Juan Messa, qui bientôt après notre débarquement, abandonna son maître pour aller à Tabasco. Là, il se rendit auprès du général Ampudia auquel il promit de livrer Sentmanat pour prix de la grâce qui lui serait accordée. Le marché fut conclu, l'asile où se tenait l'homme auquel Messa avait prêté serment de fidélité, fut indiqué et cerné par une compagnie de soldats. Ce ne fut qu'au bout de trois jours, cependant, que l'on arrêta Sentmanat qui avait été découvert et signalé par un Indien au milieu d'un champ de cannes à sucres.

« Après mon emprisonnement, les soldats préposés à ma garde m'affirmèrent que, en arrivant à Tabasco, je serais fusillé. Plusieurs citoyens recommandables, cependant, vinrent me visiter et me donner de l'espoir. Et c'est pour moi un devoir et un bonheur de placer ici un souvenir de reconnaissance pour une jeune française, une parisienne, Mlle. Eliza, dont la généreuse sympathie a puissamment contribué à alléger le poids de mes fers, à diminuer l'amertume de mes souffrances. Chaque jour, elle venait plusieurs fois dans mon cachot, me porter des paroles de consolation et de confiance: son noble dévouement n'hésitait devant aucun danger, aucun sacrifice; sa charité ingénieuse trouvait mille moyens pour adoucir les rigueurs de ma captivité. C'était comme un ange gardien, envoyé par Dieu pour rendre moins cruels les derniers jours qui me semblaient réservés, et pour me montrer le chemin du ciel. Lorsqu'elle n'était pas pas là pour me faire oublier mes maux par sa présence, je demandais la résignation et l'espérance à un livre religieux dont elle m'avait fait cadeau. Puissent ces quelques lignes arriver jusqu'à elle et lui apprendre qu'elle ne s'est pas dévouée pour un ingrat.

Suite et fin au prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE.

Extrait du Bulletin de censure.

DICTIONNAIRE iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge, depuis le bas-empire jusqu'à la fin du seizième siècle, indiquant l'état de l'art et de la civilisation à ces diverses époques, par L. J. Guéneault. Cet ouvrage paraît par livraison et aura 2 vol., formés de dix de ces livraisons, dont la première qui a paru se compose de 70 pages à deux colonnes grand in-8o. Paris, chez Leleux, éditeur, rue Pierre-Sarasin, 9. Le prix de la livraison est de 2 fr. pour les 300 premiers souscripteurs.

Le titre seul de cet ouvrage en proclame la haute importance à une époque, où selon l'expression d'un spirituel écrivain, une nuée d'archéologues s'est abattue sur le pays. L'ouvrage de M. Guéneault présente un double avantage. Les antiquaires éclairés trouvent réunis dans ce livre les documents les plus précieux, qu'ils n'auraient pu recueillir sans les travaux les plus longs et les plus pénibles. C'est comme un riche musée où sont classés par ordre alphabétique et chronologiquement tous les monuments iconographiques de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, des sceaux, des médailles, des monnaies, des émaux, des miniatures qui ornent les livres d'heures et autres, des armures, etc. Quelle patience, quel amour de l'art, quelle sagacité supposent dans l'auteur ces recherches aussi variées qu'innombrables! Pour les archéologues novices, quelle mine inépuisable! L'amour de l'art n'est pas la science, et il ne suffit pas d'admirer tout ce que les siècles de l'antiquité et du moyen-âge nous ont transmis, pour être capable de l'apprécier à sa juste valeur. L'œuvre de M. Guéneault est une boussole sûre qui dirige l'explorateur dans ces mers encore plus in-

qu'on ne semble le croire. Il y a à peine un quart de siècle que s'est développé parmi nous le goût de l'étude pour l'art de ces époques trop longtemps considérées comme barbares et indignes de l'attention d'un siècle éclairé. On a enfin appris à ne point s'écarter en juges dédaigneux du génie de nos pères. On a senti qu'il était imprudent et injuste de rompre la chaîne des traditions artistiques. M. Guénébault la renoue et yenge nos pères en étalant à nos yeux les trésors qu'ils nous ont légués.

On serait tenté de reprocher à ce savant travail la sécheresse tant redoutée de ceux qui ne lisent pas pour s'instruire, mais seulement pour tuer le temps. M. Guénébault n'a pas fait un livre pour les cabinets de lecture et pour les dé-couvrés. Il s'adresse aux hommes savans ou qui désirent acquérir une science qui a pris son rang dans le domaine encyclopédique. Le prêtre et le laïque recueilleront dans ce livre une abondante moisson, je me sers à dessein de ce terme, car il suffit d'y ramasser les belles et inépuisables gerbes dont M. Guénébault a jonché le champ de l'archéologie monumentale, dans le rapport iconologique. Or, qui oserait nier que l'iconologie ne soit une des plus importantes branches de la science archéologique ?

AVIS AUX FABRIQUES.

SI QUELQUE FABRIQUE avait besoin d'un ORGANISTE, ou de peintures, transparents etc. pour l'ÉGLISE; elle n'a qu'à s'adresser au Bureau de cette feuille.

Montréal, 8 octobre 1844.—4.f.p.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis. S'adresser à l'Évêché.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant à se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix variés de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parens et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalf, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjoignant, comprenant environ 100.000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalf; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera completé depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans:—

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| R. A. Young, Ecuyer, N. P. | Québec. |
| James Court, Ecuyer, | Montréal. |
| Smith Leith, Ecuyer, | Port St. François. |
| Alexander Rea, Ecuyer, | Metcalf, Roxton. |
| Horace Lyman, Ecuyer, | Granby. |
| David Wood, Ecuyer, | Sheffield. |
| L'hon. P. H. Koulton, | Brome. |
| Thomas Tait, Ecuyer, | Melbourne. |
| John Wadleigh, Ecuyer, | Kingsey. |
| J. L. Marer, Ecuyer, | Drummondville. |
| Jo-hua Foss, Ecuyer, | Eaton. |
| Thomas Gordon, Ecuyer, | Campton. |
| P. Hubbard, Ecuyer, | Standstead. |

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

- | | |
|-------------------------------|----------------|
| L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. | Québec. |
| D. M. Armstrong, M. P. P. | Berthier. |
| Dr. Bouthillier, M. P. P. | St. Hyacinthe. |

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue St. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARRK et Cie.

A VENDRE
A CE BUREAU
CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.
New-York, 15 juillet 1844.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,
DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE
PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.
Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.
N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,
AUSSE
Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sous-igné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas eu peine à démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
New-York. } "Nous sommes certains que les MM. de

Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le soussigné vient de recevoir des principaux fabricans, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes: Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différens genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricans et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboirs et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, N^o. 32, Beaver Street, New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7jd.
Dix lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1 ^{re} insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTEK.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTEK.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.